

Convention 2009 - 2012
SUPPORTERS SOLIDAIRES
/ UNADEV

Entre les soussignés :

SUPPORTERS SOLIDAIRES

Association de la loi de 1901 déclarée à la Préfecture de la Gironde, représentée par son Président Toussaint AKPWEH

Et

L'UNADEV (UNION NATIONALE DES AVEUGLES ET DEFICIENTS VISUELS)

Association de la loi de 1901 déclarée à la Préfecture de la Gironde représentée par son Président René BRETON, domicilié en cette qualité au siège social 12, rue de Cursol à 33000 Bordeaux,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET DU CONTRAT

L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) est une association ancienne de près de 80 ans. Elle fait partie des plus grandes associations d'aveugles en France et se distingue par la politique dynamique de ses activités. Elle est reconnue de bienfaisance.

Elle souhaite favoriser la pratique des sports par les personnes déficientes visuelles, et spécialement le Cécifoot, jeu de football adapté aux aveugles et mal voyants.

De son côté l'association SUPPORTERS SOLIDAIRES a été constituée pour

- Promouvoir toute action visant à contribuer à faire changer le regard sur les personnes en situation de différence et d'exclusion sociale au travers de toutes formes d'actions, à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familiale, culturel ou autre.
- Favoriser les rencontres et la mixité sociale.
- Renforcer les capacités des différents acteurs en développant le dialogue, la tolérance et le respect mutuel, afin de contribuer à faire évoluer les mentalités, les organisations, les structures vers plus de solidarité active.
- Mettre en œuvre des projets d'utilité sociale et toutes activités annexes.

Supporters Solidaires est chargé des programmes de développement du Cécifoot pour l'olympiade Londres 2012.

Compte tenu de la réussite du précédent partenariat (Olympiade Pékin 2008) et de la volonté de l'UNADEV de se voir confier la réalisation des programmes en France, les deux structures concluent le présent partenariat afin de désigner l'UNADEV comme « Partenaire de réalisation du développement du Cécifoot en France ».

La présente convention a pour objet d'organiser ce partenariat.

ARTICLE 2 – LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT

Ce partenariat répond à la volonté des parties de réaliser les objectifs suivants :

2.1 – Les objectifs de SUPPORTERS SOLIDAIRES dans le partenariat

- Développer le Cécifoot en France sous toutes ses composantes (sportives, sociales, éducatives, et citoyennes...).
- Construire, une chaîne de « SUPPORTERS SOLIDAIRES ».
- Bénéficier des moyens humains, logistiques et financiers que l'UNADEV est susceptible d'apporter au développement du Cécifoot.

2.3 – Les objectifs de l'UNADEV dans le partenariat

- Enrichir et diversifier les ressources et thèmes de communication en termes d'image et de notoriété de l'UNADEV.
- Développer en France la pratique du Cécifoot, en pérennisant quantitativement et qualitativement les performances des équipes.
- Augmenter le nombre de bénéficiaires dans toutes les régions de France par l'attraction que créera le développement de cette nouvelle pratique sportive.

2.3 – Les objectifs communs :

- Développement du Cécifoot en France.
- Utiliser ce vecteur pour changer le regard sur le handicap.
- Créer les conditions de l'élévation du niveau de jeu des sélections françaises et de leurs participations aux Jeux Paralympiques de Londres en 2012.

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DES CONTRACTANTS :

3.1 : Obligations de SUPPORTERS SOLIDAIRES

Confie la réalisation des 5 programmes France et mettra tout en œuvre pour permettre leur aboutissement à bonne fin.

Ils sont au nombre de 5 :

- le programme MASSE
- Le programme ELITE
- Le programme ALTERVISION
- Le programme ACCESPORTS
- Le programme EVENEMENTIELS

Le descriptif des dits programme est consultable sur le site www.elansports.org

3.2 : Obligations de l'UNADEV

3.2.1 - Fourniture de moyens

L'UNADEV s'engage à apporter les moyens humains, logistiques et financiers lui permettant de réaliser les programmes auxquels elle désire contribuer et à respecter la philosophie des programmes décrits sur le site www.elansports.org

Des moyens d'action mobilisés autour du Manager Toussaint AKPWEH

Personnel complémentaire: Afin d'assumer des missions d'encadrement, d'animations et de management des programmes de développement du Cécifoot en France, l'UNADEV mettra à disposition du pôle ELANSPORT des éléments de son personnel à titre permanent, occasionnel ou déterminé.

Pour accompagner cette politique et sa mise en œuvre, une équipe technique sera progressivement mise en place. Ses missions seront d'inventorier les besoins, repérer les structures locales, établir avec elles des protocoles de partenariat, estimer les besoins et faciliter les mises en place des réalisations. Le personnel de l'équipe sera amené à intervenir, entre autre, dans les démarches de



Supporters Solidaires
Un tout autre Regard

formation, d'accompagnement ponctuel, de coordination à l'échelon nationale. Elle veillera à harmoniser les différentes actions locales.

La continuité améliorée des activités sportives du Service des sports sera assurée par le personnel du service.

- Logistique : L'UNADEV mettra à disposition ses équipements (Hébergements, salles de cours, espaces d'entraînement, dispositif ELANSOL) et de faire l'acquisition de matériels spécifiques (barrières spécifiques, ballons sonores, bandeaux et équipements sportifs). Ces besoins s'ajoutent à ceux existants et opérationnels dans le cadre du fonctionnement du Service des Sports UNADEV.
- Financiers :
 - Partenariat Cécifoot : il s'agit du coût annuel de l'apport de l'UNADEV au Développement National du Cécifoot. Il sera de **Z (=A+B+C+D) €** et réparti de la manière suivante :
 - Programme ELITE: **A (=a1+a2) €**. Il comprend le partenariat avec les équipes de France : **a1 €** (faisant l'objet d'une convention distincte avec la Fédération Française Handisport), **a2 €** correspondant au Centre Technique Cécifoot.
 - Programme MASSE: **B €**. Ce programme, comprend les plateformes régionales d'accompagnement et de développement ainsi que les pépinières régionales de performance
 - Programme ACCESPORTS : **C €**
 - Programme ALTERVISION : **D €**
 - Pour le programme EVENEMENTIELS il fera l'objet de financements spécifiques en fonction du projet.

3.3 : Obligation de confidentialité

SUPPORTERS SOLIDAIRES et l'UNADEV s'engagent à ne pas diffuser d'informations confidentielles concernant l'une ou l'autre des parties, sauf autorisation écrite expresse.

3.4 : Indépendance des parties

Les relations de partenariat prévues par le présent contrat ne créent entre les parties aucun autre lien que ceux qui y sont décrits.

ARTICLE 4 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour prendre effet à compter du 1^{er} Janvier 2009 et prendra fin le 31 décembre 2012.

Toutefois, d'ores et déjà, les parties conviennent de se réunir au cours du second semestre de l'année 2012, pour faire le bilan des actions menées et décider ensemble de poursuivre ou non cette relation.

Cependant entre la signature de cette convention et sa prise d'effet une convention provisoire relais sera mise en place entre les soussignés.

ARTICLE 5 - LITIGES

Les parties conviennent de tout mettre en œuvre pour parvenir au règlement amiable de tout litige qui surviendrait.

Fait à Bordeaux, le 2 Septembre 2008, en deux exemplaires originaux

(Document de 6 pages, sans surcharges ni ratures, dûment paraphées)

SUPPORTERS SOLIDAIRES
(Le Président)

UNADEV
(Le Président)

SUPPORTERS SOLIDAIRES 12 rue de Cursol - 33000 Bordeaux - Tel: 05.56.33.85.85 - Fax: 05.56.33.85.90
Sites: www.cccifootsolidaires.org Courriel : supportersolidaires@wanadoo.fr



UNADEV, Partenaire de développement Cécifoot